

SAISON 2018/2019 !



Nouvelle saison à l'ASIM, des opérations renouvelées

- Des « **PORTE OUVERTES** », venez essayer l'escrime gratuitement durant le mois de septembre, faites venir vos amis et votre famille qui ont toujours voulu essayer mais sans jamais franchir le pas !
- Le « **PARRAINAGE** », déjà membre ? Faites inscrire au club un nouvel entrant et bénéficiez de 15€ de réduction sur la cotisation pour vous et votre ami.

LES INFOS RENTREE

Reprise des entraînements à partir du **lundi 10 septembre**

Prêt GRATUIT de l'équipement

(Sur présentation du dossier d'inscription complet et du chèque de caution.)

Le club participera aux événements suivants :

LES Z'ASSOC EN FÊTE le 8 septembre de 14h à 18h à l'espace 110 de Illzach

VITALSPORT le 8 et 9 septembre au DECATHLON de Wittenheim

LES COPAINS D'ABORD le 22 septembre après-midi au cosec de Sausheim



ASIM ESCRIME

Fiche d'inscription 2018-2019

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



Le dossier d'inscription est constitué des documents suivants :

- ✓ De La fiche d'inscription
- ✓ Du formulaire de règlement de la cotisation et de licence avec les deux chèques
- ✓ Du règlement de prêt de matériel
- ✓ De l'autorisation de reproduction et de représentation de photographies
- ✓ Du certificat médical ou du formulaire Auto-questionnaire cerfa et les éventuelles pièces complémentaires demandées

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas d'élément(s) manquant(s)

Merci pour votre compréhension

Informations licencié(e)

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CP – VILLE :	
DATE DE NAISSANCE :	
TELEPHONE PORTABLE :	
ADRESSE M@IL :	
Sexe : Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>	
Blason Jaune <input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Bleue <input type="checkbox"/> Vert <input type="checkbox"/>	
Droitier(e) <input type="checkbox"/> Gaucher(e) <input type="checkbox"/>	
Membre mineur	
Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) de _____ autorise ce dernier à rentrer seul :	
<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Date :	Signature :



PERSONNES A PREVENIRNom et Prénom : _____
TEL : _____Lien de parenté : _____
Email : _____Nom et Prénom : _____
TEL : _____Lien de parenté : _____
Email : _____**AUTORISATION DE SOIN - RESPONSABLE DU MINEUR**

Nom et Prénom : _____

Tél domicile _____ Tél travail : _____ mobile : _____

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :

N° sécurité sociale (dont dépend l'enfant) : _____

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

TARIFS

COTISATION : Saison 2018-2019 : 190 euros (*libeller le(s) chèque(s) à l'ordre de : ASIM ESCRIME*)

● Cotisation unique :

Règlement en une fois : _____ euros payés le _____

Règlement en deux fois (*les chèques sont à remettre en même temps*)

_____ euros payés le _____ à encaisser de suite

_____ euros payés le _____ à encaisser le

● Compétiteurs : Pass compétition 6 euros*

* Obligatoire à partir de M13 2ème année

● Cotisation dégressive pour plusieurs personnes d'une même famille :

1ère personne : 190 euros - 2ème personne : 175 euros - 3ème personne : 155 euros

● Parrainage:

-15€* pour le parrain** et le filleul lors de la première année de prise de licence du filleul.

* Offre valable de septembre à octobre et non cumulable pour le parrain.

**Le parrain est un membre ayant une ancienneté d'un an minimum au sein du club.

Chaque personne doit remplir une fiche d'inscription

● Règlement obligatoire en une fois

Catégories	Tarif
M9	47,50 €
M11 à Vétérans	59,00 €

Catégorie	Année naissance	Surclassement	
		possible	vers
Vétérans 4	1949 et avant	Non	
Vétérans 3	1950 à 1959	Non	
Vétérans 2	1960 à 1969	Non	
Vétérans 1	1970 à 1979	Non	
SENIORS	1998 et avant	Non	
M20	1999 à 2001	Simple	Senior
M17	2002 à 2003	Simple/Double	M20/seniors
M15	2004 à 2005	Simple/Double	M17/M20
M13	2006	Simple	M15
M13	2007	Simple encadré	M15
M11	2008	Simple encadré	M13
M11	2009	Non	
M9	2010 à 2011	Non	
M7	2012 à 2013	Non	

INFORMATIONS IMPORTANTES :

2 séances d'essais

Prêt du matériel GRATUIT pour tous
une caution de 300€ vous sera demandée.

Aucun matériel ne sera prêté avant paiement de la cotisation et de la licence

LICENCE & ASSURANCE :

REGLEMENT PRET MATERIEL

SAISON 2018/2019



L'ASIM Escrime met à la disposition de ses membres les différents équipements et matériels nécessaires à la pratique de l'escrime à titre gratuit (avec caution). Le club investit et renouvelle une partie du matériel chaque saison garantissant la sécurité de tous dans l'apprentissage et la pratique.

○ 1/ AFFECTATION

Pour faciliter la gestion de leurs équipements, les tireurs emprunteurs se verront attribuer ceux-ci pour toute la durée de la saison sportive (avec caution). La pratique de l'escrime, en plus du matériel spécifique, nécessite une paire de chaussures de sport ne servant qu'à la pratique des activités en salle ainsi qu'une paire de chaussettes longues non fournies par le club (type chaussettes de football, modèle spécifique escrime également disponibles chez les différents fournisseurs).

Ce prêt engage la responsabilité du tireur dans l'usage, l'entretien du matériel et le soin apporté lors du stockage et du transport. Le matériel reste la propriété du club et doit être restitué impérativement en fin de saison ou pour un emprunt ponctuel à la fin de la séance, en bon état de propreté et de fonctionnement.

○ 2/ CAUTION

Un chèque de caution de 300 euros (non daté suite au passage de la validité des chèques à 6 mois) est demandé lors de l'emprunt du matériel. Encaissable en cas de dégradations, d'éventuelles participations aux réparations ou de non-restitution du matériel.

○ 3/ USAGE

Pour le matériel supplémentaire prêté aux compétiteurs, il devra être rendu à l'entraînement suivant la compétition, en bon état de fonctionnement.

○ 4/ CASSE ET DEGRADATION MATERIEL

Afin de continuer à pouvoir proposer le prêt à titre gratuit du matériel et poursuivre l'entretien ainsi que le renouvellement du matériel respectant les normes, les règles de sécurité et les usages de la pratique, une participation est demandée en cas de casse matériel (voir tableau ci-dessous).

Forfait	Type	Intervention	Prix
Petite réparation	Usure	Remplacement/réglage	5 €
Collage	Casse	Remplacement/réglage	15€
LAME ELECTRIQUE	Casse	Remplacement/réglage	40€
Fil de corps	Casse (arraché)	Réparation	9€

Dégradations sur équipement hors tableau

Une participation financière sera demandée à tout tireur en cas de détérioration du matériel selon les critères suivants :

- Le type de dégradation
- l'état du matériel en début de saison
- la valeur à neuf selon catalogue fournisseur www.allstar.de

Je déclare avoir bien pris connaissance du règlement de prêt de matériel et en accepte les termes :

**Date : Signature :
« lu et approuvée »**

Certificat médical saison 2018/2019

- la première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le cas échéant, de l'escrime. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « en compétition ».

A utiliser : **le Certificat médical d'absence de contre-indication**

- pour le renouvellement de licence (si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption) :
 - présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
 - les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé (formulaire "Auto-questionnaire Cerfa")
 - en présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

si toutes les réponses sont négatives, l'escrimeur remettra au club une Attestation qui permettra d'effectuer la demande de licence.

Surclassement (se référer au tableau dans la partie Licence et Assurance)

A utiliser : **Certificat médical d'absence de contre-indication et de simple surclassement**

CATEGORIES (M11 –M15)

. cas particuliers pour les M11 2ème année et des M13 1ère année : accordé qu'avec l'utilisation du formulaire simple encadré (complété selon la même procédure que les doubles surclassements – voir ci-dessous) et après information des parents sur les risques de la pratique sportive intensive.

- Doubles surclassements (participation à des compétitions 2 catégories au-dessus).

Les doubles surclassements ne s'appliquent que pour les catégories M15 et M17

- Utilisation du « formulaire de double surclassement », rempli par un médecin du sport (*) ou dans un centre médico-sportif
- Autorisation parentale
- Avis du cadre technique
- Validation obligatoire par le médecin fédéral régional (pour une seule arme et pour une année)
- Possibilité de limiter le nombre de compétitions avec surclassement

La ligue apposera son tampon et remettra le coupon pour information du club et conservation par le tireur (pour présentation lors des compétitions).

A utiliser : **Formulaire de double surclassement et de simple surclassement encadré**

Cas particulier des **escrimeurs (tireurs) vétérans** (40 ans ou plus au cours de la saison sportive) : « Formulaire spécifique de non contre-indication vétéran »

Ce certificat doit être rempli et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin, qui choisira, en fonction du type de pratique (compétitive ou non) et des facteurs de risque de chaque personne, de demander ou non des examens complémentaires (biologiques, ECG, épreuve d'effort...).

A utiliser : **Certificat médical d'absence de contre-indication spécifique à la catégorie vétéran**

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES
(Personne photographiée mineure)**

Nous soussignés.....et.....
Demeurant au

Autorisons ou n'autorisons pas (rayer la mention inutile) le Club d'escrime ASIM ESCRIME ILLZACH à photographier, notre enfant mineur dont le nom est :etdemeurant à lors des entraînements, de toutes démonstrations ou de toutes manifestations destinées à promouvoir le club auprès du public, et ce pendant la saison sportive 2017-2018, et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons l'ASIM ESCRIME à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'ASIM ESCRIME ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Réseaux sociaux (page facebook)
- Site internet du club
- Presse

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à Illzach, le 15 juillet 2018 en deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant :

ASIM ESCRIME
Le Président
Maël MURGANTE



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Certificat médical d'absence de contre-indication

Ce certificat est un exemple de certificat médical type, utilisable en dehors des cas suivants (exigeant un formulaire spécifique) :

- Vétérans (nés en 1979 et avant)
- Enseignants d'escrime
- Demande de surclassement (simple ou double)
- Escrime sur ordonnance

Il devra être conservé par le club.

Le certificat doit être établi par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

L'escrime, qu'elle soit sportive ou artistique, est un sport d'opposition exigeant, particulièrement lors de la pratique en compétition ou en spectacle.

Les assauts d'escrime sportive et les duels d'escrime artistique correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 180 à 200/mn), particulièrement pour celles et ceux qui ont gardé « l'esprit de compétition » et n'ont pas toujours conscience de l'évolution de leurs limites physiologiques, ainsi que pour ceux qui reprennent le sport après une interruption.

C'est au médecin d'évaluer les examens complémentaires éventuellement nécessités selon l'âge, la présence de facteurs de risque et le niveau de compétition. Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Certificat médical d'absence de contre-indication

Je soussigné(e), docteur en médecine,

Certifie avoir examiné M

Né(e) le / /, habitant à, et constaté que son état ne présente pas de

Contre-indication à la pratique de l'escrime en compétition*.

Fait à le / / Signature et cachet du médecin examinateur.

*Rayer la mention « en compétition » si cette pratique n'est pas autorisée.

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

TOUR GALLIENI II – 36 AVE DU GENERAL DE GAULLE – 93710 BAGNOLET
T +33 1 43 62 20 50 – F +33 1 43 62 20 99 – EMAIL ffe@escrime-ffe.fr
www.escrime-ffe.fr

Certificat médical d'absence de contre-indication

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire pour toute demande de simple surclassement.

Il devra être conservé par le club.

Le certificat doit être établi par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, particulièrement lors de la pratique en compétition.

Les assauts d'escrime correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 180 à 200 / mn).

C'est au médecin d'évaluer les examens complémentaires éventuellement nécessités selon l'âge, la présence de facteurs de risque et le niveau de compétition. Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Il convient d'être vigilant avant d'accorder un surclassement aux plus jeunes sportifs, qui pourraient être confrontés à des tireurs ayant 3 ans de plus qu'eux (dans un sport d'opposition où le développement physique est important).

Certificat médical d'absence de contre-indication et de surclassement (jeunes nés entre 1999 et 2006 / M13 2^{ème} année à M20).

Je soussigné(e),, docteur en médecine,

Certifie avoir examiné M,

Né(e) le / /, habitant à, et constaté que son état ne présente pas de

Contre-indication à la pratique de l'escrime en compétition dans sa catégorie, ainsi que dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne.

Fait à le / / Signature et cachet du médecin examinateur.

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

Formulaire de simple surclassement encadré (feuillet administratif)

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, qui expose à la confrontation avec des sportifs de gabarit et de développement parfois très différents, particulièrement lors de la pratique en compétition à un niveau supérieur à sa catégorie d'âge.

Le présent formulaire est applicable aux escrimeurs nés en 2007 (M13 1^{ère} année) et 2008 (M11 2^{ème} année) (simple surclassement encadré du fait des différences de développement importantes pour ces âges).

Le feuillet médical doit être rempli par un pédiatre, médecin du sport ou exerçant dans un centre médico-sportif agréé. * A titre exceptionnel, après accord du médecin fédéral régional, dans les territoires dépourvus en médecin du sport, ce formulaire peut être renseigné par le médecin traitant.

Ce feuillet administratif devra être envoyé au Comité Régional :

- Pour autorisation du médecin fédéral régional et validation du coupon (tampon),
- Pour validation du surclassement (sur le logiciel de licence de la fédération) et conservation (saison sportive)
- Copie à transmettre au club (pour info), et à la FFE, (à l'attention du médecin fédéral Dr D. Hornus - pour info)

Pour rappel : * le double surclassement est limité à la pratique d'une seule arme.

Autorisation du responsable légal :

Je soussigné(e), M. Mme (Père, mère, tuteur (tutrice) autorise mon fils – ma fille (NOM, Prénom, Club, Catégorie) à pratiquer l'escrime en compétition avec un double surclassement.

Fait le / / A Signature :

Avis du maître d'armes :

J'estime que le double surclassement de (NOM, Prénom), licencié au club d'escrime présente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Nom et signature du maître d'armes :

Avis du CTS (ou du responsable de l'ETR, quand le Comité Régional ne dispose pas de CTS) :

J'estime que le double surclassement de (NOM, Prénom), licencié au club d'escrime présente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Nom et signature du CTS ou responsable ETR :

Avis du médecin fédéral régional : (après analyse du feuillet médical joint sous pli confidentiel)

Je soussigné(e), Dr Certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux requis pour le jeune (NOM, Prénom), né le , et considère que ses caractéristiques de développement physique et psychologique sont compatibles avec un double surclassement en catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Signature et cachet :

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

Formulaire de double surclassement - feuillet médical (à adresser sous pli confidentiel au Comité Régional , à l'attention du médecin fédéral régional pour autorisation)

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, qui expose à la confrontation avec des sportifs de gabarit et de développement parfois très différents, particulièrement lors de la pratique en compétition à un niveau supérieur à sa catégorie d'âge. Les assauts correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 200 / mn).

Examen médical (à remplir par le pédiatre, médecin du sport ou de Centre Médico-Sportif agréé*)

Je, soussigné : docteur en médecine à certifie avoir examiné le / / M., Melle. (1) (NOM - prénom), né(e) le / / , et fait les constatations suivantes :

ANTÉCÉDENTS PERSONNELS ET FAMILIAUX (médicaux, chirurgicaux et traumatiques, cardioligiques ...) :

.....

Poids : Kg Taille : cm **Stade pubertaire** selon TANNER :

EXAMEN CARDIO-VASCULAIRE :

Présence d'un souffle (2) : Oui Non

Pouls de repos : / mn TA de repos : /

EXAMEN OSTEO-ARTICULAIRE : (préciser les anomalies morphologiques et / ou fonctionnelles)

• **Colonne - bassin (2)**

Déséquilibre du bassin	Raccourcissement d'un membre inférieur (préciser) :		
Cyphose dorsale	Hyperlordose	Scoliose	Attitude scoliotique

Autre (préciser) :

• **Genoux :**

• **Chevilles-Pieds :**

Pieds plats	Pieds creux	Port de semelles (2)
-------------	-------------	----------------------

• **Souplesse :** Distance doigts-sol : + / - (1) cm

AUTRES DONNEES MARQUANTES DE L'EXAMEN :

CARACTERISTIQUES PSYCHOLOGIQUES : (Préciser les éléments notables)

NUTRITION ET HYGIENE DE VIE : (Préciser les éléments notables : appétit, sommeil, exclusions alimentaires, tabac, prise de médicaments, ...)

ANALYSE d'URINES : Protéines : Sucre :

Date de la dernière **vaccination antitétanique** (moins de 5 ans) : / /

En cas d'anomalie de l'examen cardio-vasculaire ou du tracé ECG, ou d'anomalie ostéo-articulaire, des examens complémentaires peuvent être nécessaires (à l'appréciation du médecin : épreuve d'effort, échographie cardiaque, IRM, radiographie...)

RESULTATS DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLEMENT DEMANDES :

CONCLUSION : En conclusion de cet examen, j'estime que cet enfant est apte / inapte (1) à pratiquer l'escrime de compétition en catégorie

Lieu : Date : / / Cachet et signature :

(1) *Rayer la mention inutile.*

(2) *Cocher les réponses correctes*

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

TOUR GALLIENI II – 36 AVE DU GENERAL DE GAULLE – 93710 BAGNOLET

T +33 1 43 62 20 50 – F +33 1 43 62 20 99 – EMAIL ffe@escrime-ffe.fr

www.escrime-ffe.fr

Formulaire de double surclassement (feuillet administratif)

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, qui expose à la confrontation avec des sportifs de gabarit et de développement parfois très différents, particulièrement lors de la pratique en compétition à un niveau supérieur à sa catégorie d'âge.

Le présent formulaire est applicable aux escrimeurs nés de 2002 à 2005 (simple surclassement encadré du fait des différences de développement importantes pour ces âges).

Le feuillet médical doit être rempli par un pédiatre, médecin du sport ou exerçant dans un centre médico-sportif agréé. * A titre exceptionnel, après accord du médecin fédéral régional, dans les territoires dépourvus en médecins du sport, ce formulaire peut être renseigné par le médecin traitant.

Ce feuillet administratif devra être envoyé au Comité Régional :

- Pour autorisation du médecin fédéral régional et validation du coupon (tampon),
- Pour validation du surclassement (sur le logiciel de licence de la fédération) et conservation (saison sportive)
- Copie à transmettre au club (pour info), et à la FFE, (à l'attention du médecin fédéral Dr D. Hornus - pour info)

Pour rappel : * le double surclassement est limité à la pratique d'une seule arme.

Autorisation du responsable légal :

Je soussigné(e), M. Mme (Père, mère, tuteur (tutrice) autorise mon fils – ma fille (NOM, Prénom, Club, Catégorie) à pratiquer l'escrime en compétition avec un double surclassement.

Fait le / / A Signature :

Avis du maître d'armes :

J'estime que le double surclassement de (NOM, Prénom), licencié au club d'escrime présente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Nom et signature du maître d'armes :

Avis du CTS (ou du responsable de l'ETR, quand le Comité Régional ne dispose pas de CTS) :

J'estime que le double surclassement de (NOM, Prénom), licencié au club d'escrime présente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Nom et signature du CTS ou responsable ETR :

Avis du médecin fédéral régional : (après analyse du feuillet médical joint sous pli confidentiel)

Je soussigné(e), Dr Certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux requis pour le jeune (NOM, Prénom), né le , et considère que ses caractéristiques de développement physique et psychologique sont compatibles avec un double surclassement en catégorie À (arme)

Facultatif : Ce surclassement doit être limité à (Nombre) compétition(s).

Fait le / / A Signature et cachet :

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

TOUR GALLIENI II – 36 AVE DU GENERAL DE GAULLE – 93710 BAGNOLET
T +33 1 43 62 20 50 – F +33 1 43 62 20 99 – EMAIL ffe@escrime-ffe.fr
www.escrime-ffe.fr

Formulaire de double surclassement - feuillet médical (à adresser sous pli confidentiel au Comité Régional, à l'attention du médecin fédéral régional pour autorisation)

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, qui expose à la confrontation avec des sportifs de gabarit et de développement parfois très différents, particulièrement lors de la pratique en compétition à un niveau supérieur à sa catégorie d'âge. Les assauts correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 200 / mn).

Examen médical (à remplir par le pédiatre, médecin du sport ou de Centre Médico-Sportif agréé*)

Je, soussigné : docteur en médecine à certifie avoir examiné le / / M., Melle. (1) (NOM - prénom), né(e) le / / et fait les constatations suivantes :

ANTÉCÉDENTS PERSONNELS ET FAMILIAUX (médicaux, chirurgicaux et traumatiques, cardiolologiques ...) :

Poids : Kg Taille : cm

Stade pubertaire selon TANNER :

EXAMEN CARDIO-VASCULAIRE :

Présence d'un souffle (2) :

Oui

Non

Pouls de repos : / mn

TA de repos : /

ECG de repos (obligatoire) : joindre le tracé complet

EXAMEN OSTEO-ARTICULAIRE : (préciser les anomalies morphologiques et / ou fonctionnelles)

• Colonne - bassin (2)

Déséquilibre du bassin

Raccourcissement d'un membre inférieur (préciser) :

Cyphose dorsale

Hyperlordose

Scoliose

Attitude scoliotique

Autre (préciser) :

• Genoux :

• Chevilles-Pieds :

Pieds plats

Pieds creux

Port de semelles (2)

• Souplesse : Distance doigts-sol : + / - (1) cm

AUTRES DONNEES MARQUANTES DE L'EXAMEN :

CARACTERISTIQUES PSYCHOLOGIQUES : (Préciser les éléments notables)

NUTRITION ET HYGIENE DE VIE : (Préciser les éléments notables : appétit, sommeil, exclusions alimentaires, tabac, prise de médicaments, ...)

ANALYSE d'URINES : Protéines : Sucre :

Date de la dernière **vaccination antitétanique** (moins de 5 ans) : / /

En cas d'anomalie de l'examen cardio-vasculaire ou du tracé ECG, ou d'anomalie ostéo-articulaire, des examens complémentaires peuvent être nécessaires (à l'appréciation du médecin : épreuve d'effort, échographie cardiaque, IRM, radiographie...)

RESULTATS DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLEMENT DEMANDES :

CONCLUSION : En conclusion de cet examen, j'estime que cet enfant est apte / inapte (1) à pratiquer l'escrime de compétition en catégorie

Lieu : Date : / / Cachet et signature :

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Cocher les réponses correctes

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

TOUR GALLIENI II – 36 AVE DU GENERAL DE GAULLE – 93710 BAGNOLET

T +33 1 43 62 20 50 – F +33 1 43 62 20 99 – EMAIL ffe@escrime-ffe.fr

www.escrime-ffe.fr